

Génocide des Tutsi : un suspect extradé de Norvège est arrivé au Rwanda

AFP, 8 août 2025

Un homme suspecté d'avoir participé au génocide des Tutsi est arrivé vendredi au Rwanda, après avoir été extradé de Norvège où il vivait, ont annoncé vendredi les autorités rwandaises et norvégiennes.

En 1994, environ 800.000 Rwandais, en majorité issus de la minorité tutsi mais aussi des Hutu modérés, ont été tués en 100 jours de massacres déclenchés par l'assassinat du président hutu du pays, Juvénal Habyarimana.

L'homme extradé par la Norvège est François Gasana, alias Franky Dusabe, né en 1972 dans l'ouest du Rwanda, où il se trouvait également durant le génocide, selon le porte-parole du parquet rwandais Faustin Nkusi.

« *M. Gasana a été reconnu coupable et condamné en 2007 à 19 ans de prison* » *in absentia* « *pour son rôle dans le crime de génocide* » par

le tribunal communautaire (« *gacaca* ») de Nyange (Ouest), a-t-il précisé dans un communiqué, sans détailler ses crimes.

Maintenant qu'il est au Rwanda, cette condamnation est annulée et François Gasana aura « *un nouveau procès* », a encore expliqué Faustin Nkusi à l'AFP, ajoutant qu'un avocat lui avait été proposé à son arrivée à Kigali, qu'il a refusé « *car il en avait trouvé un autre* ».

Selon un email du ministère norvégien de la Justice à l'AFP, « *un citoyen rwandais a été extradé à des fins de poursuites pénales au Rwanda* ».

Le tribunal de district d'Oslo a jugé en septembre 2023 que l'homme pouvait être extradé, une décision confirmée par une cour d'appel en avril 2024.

Il était recherché par le Rwanda pour « *avoir commis un meurtre lors du génocide de 1994* » et a été arrêté

en octobre 2022, selon la police criminelle norvégienne (Kripos).

Le suspect a ensuite formé un recours devant la Cour suprême de Norvège, qui a été rejeté en juin 2024.

Les recours du suspect étant épuisés, le ministère de la Justice norvégienne a décidé en février que l'extradition pouvait avoir lieu, une décision confirmée par le Conseil d'État norvégien.

La Norvège a reçu plusieurs demandes d'extradition de suspects de génocide ces dernières années et fait partie d'une demi-douzaine de pays occidentaux dont les tribunaux ont prononcé des condamnations depuis 2009.

Entre 2005 et 2012, plus de 12.000 « *gacaca* » à travers le Rwanda ont jugé près de 2 millions de personnes, pour un taux de condamnation de 65%.

Interrogé par l'AFP, Ahisha-

kiye Naphtal, le secrétaire exécutif d'Ibuka, une association de survivants du génocide, a salué « *une grande nouvelle* » pour sa communauté.

« *Nous apprécions les efforts des pays qui continuent à extraditer des fugitifs du génocide* », a-t-il lancé, tout en regrettant la lenteur du processus, « *beaucoup de victimes du génocide ayant fini par mourir sans avoir obtenu justice* ».

Selon le parquet rwandais, sur 1.149 auteurs de génocide inculpés, seulement 62 affaires ont été traitées, dont 31 devant des tribunaux étrangers et autant au Rwanda – hors procédures devant les *gacaca* –, après que les accusés y ont été transférés.

En mars, les Etats-Unis ont extradé au Rwanda un autre génocidaire présumé après qu'il eut terminé une peine de prison de quinze ans pour viol.